

Objektyp: **Miscellaneous**

Zeitschrift: **Bulletin technique de la Suisse romande**

Band (Jahr): **80 (1954)**

Heft 15

PDF erstellt am: **17.04.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

ASSOCIATION AMICALE DES ANCIENS ÉLÈVES DE L'ÉCOLE POLYTECHNIQUE DE L'UNIVERSITÉ DE LAUSANNE

Rapport du Comité sur l'exercice 1953

présenté à l'assemblée générale ordinaire du 12 juin 1954, à Lausanne

Après la dernière assemblée générale du 11 juin 1953, votre comité s'est reconstitué comme suit : président : *Ernest Bussy* ; vice-président : *Jean Schneider* ; secrétaire : *Alfred Vallotton* ; caissier : *Emile Schnitzler* ; membres : *Alfred Stucky* (directeur de l'E.P.U.L.), *Emile Matthey*, *René Lambert*.

Le comité s'est réuni cinq fois depuis la dernière assemblée générale. Il s'est occupé de diverses questions internes, de l'organisation de conférences ou autres manifestations.

Effectif des membres

Au 19 avril écoulé, l'Association suisse, Lausanne, comptait 669 membres, soit 32 de plus qu'en 1953.

Le nombre des membres isolés rattachés à Lausanne reste le même avec 126 unités. Les membres amis sont tombés de 18 à 17 ensuite du départ de M. le professeur Fourmarier. Les membres honoraires ont passé de 140 à 141 (nous avons enregistré le décès de 11 membres honoraires et la désignation à l'honorariat de 12 membres qui avaient quarante ans d'activité dans notre société).

La section de Suisse orientale se compose toujours d'une centaine de membres, tandis que le groupe de Winterthour a vu passer son effectif de 15 à 20 membres.

L'Association française compte actuellement 113 membres.

L'Association belgo-luxembourgeoise conserve son effectif de 26 membres. Il en est de même de l'Association portugaise, qui compte également 26 membres.

L'Association italienne se compose de 25 unités.

L'effectif total de l'Association est actuellement de 1123 membres, contre 1117 en 1953.

Décès : Depuis notre assemblée générale de 1953, nous devons malheureusement déplorer le décès de quelques-uns de nos membres. Ce sont, par ordre chronologique : *Henri Matti* (1926) ; *Paul Corboz* (1901) ; *Edouard Verdan* (1900) ; *Henri Chenaud* (1904) ; *Constantin Costachi* (1888) ; *Marcel Gardiol* (1907) ; *Constant Cruchet* (1906) ; *Edouard Dommen* (1898) ; *Louis Gorge-rat* (1901) ; *Gaston Boiceau* (1891) ; *Edouard Thorens* (1910) ; *Maurice Schmidt* (1921) ; *David Sandeman* (1907) ; *Pierre Nussbaum* (1929) ; *Adolphe Robert* (1892) ; *Polybe Zafiropoulo* (1890).

Comité central

Il s'est réuni le 11 juin 1953 à l'E.P.U.L., à l'occasion des manifestations du Centenaire.

Il a pris connaissance de l'activité des diverses sections et d'un rapport optimiste du directeur de l'Ecole sur le développement réjouissant de l'E.P.U.L.

Vos quatre délégués au Comité central, soit MM. *Adrien Robert*, *Daniel Gaden*, *Pierre Dutoit* et *Robert Thomann*, arrivent à l'échéance de leur mandat. Confor-

mément à l'article 9 des statuts, vous aurez à désigner à nouveau des délégués, les titulaires actuels étant d'ailleurs rééligibles. D'ores et déjà, le comité vous propose la réélection de MM. *Robert*, *Gaden* et *Thomann*. M. *Pierre Dutoit*, par contre, qui est actuellement à la retraite, nous a fait part de son désir de ne pas être réélu afin de laisser la place à des forces plus jeunes. Nous le remercions ici pour les grands services qu'il a rendus au Comité central.

La présidence du Comité central est assumée par M. *André Mairesse*, secrétaire général des Etablissements Five-Lille, qui se dépense sans compter pour notre Ecole et ses anciens élèves. A ce propos, nous avons été heureux de la décision de l'Ecole d'attribuer à M. Mairesse le titre de docteur *honoris causa* en reconnaissance des grands services rendus à notre établissement universitaire.

Association française

Sous l'impulsion de son président, M. *Meyer*, l'Association française témoigne toujours d'une belle vitalité.

Des réunions mensuelles permettent à nos camarades français, surtout à ceux habitant Paris et environs, de se retrouver.

Comme dans les autres associations, on éprouve à Paris des difficultés à organiser des causeries intéressantes. A ce sujet, nous nous devons d'insister encore auprès de nos membres qui ont l'occasion de voyager pour qu'ils aient des contacts plus fréquents avec nos camarades à l'étranger et pour qu'ils s'efforcent de leur apporter ou de leur procurer des sujets de causeries ou de conférences.

L'Association française est venue en nombre aux manifestations du Centenaire. On comptait en effet pas moins de 50 membres. Avec les dames, la participation a été de 80 personnes.

L'A³ française a été particulièrement touchée des doctorats *honoris causa* décernés à deux de ses membres, M^{me} *Roy-Pochon* et M. *Mairesse*. Une petite manifestation organisée à Paris, à cette occasion, par l'Association française, a permis à deux représentants de votre comité de resserrer les liens d'amitié avec nos camarades.

On se préoccupe toujours à Paris de la suggestion de notre camarade Mairesse de créer une Association des amis de l'Ecole. Cette association paraîtrait toutefois, sur certains points, faire double emploi avec la Société d'aide aux laboratoires. Votre comité ne perd pas de vue cette question ; il n'est cependant pas encore en mesure de vous faire part de ses idées à ce sujet.

Le comité de l'A³ française n'est pas modifié. En annexe du présent rapport, figure par ailleurs la composition des comités de nos diverses associations.¹

¹ Celle-ci sera publiée à l'un de nos prochains numéros. (Réd.).

Association belgo-luxembourgeoise

L'activité de l'Association se poursuit normalement. Les manifestations de nos camarades ont lieu en général dans un cadre plus étendu englobant tous les universitaires suisses de Belgique.

Nos camarades bruxellois, comme ceux des autres associations, ont tenu à manifester tout le plaisir qu'ils ont eu à participer aux fêtes du Centenaire.

Le président de l'Association, M. *Lavenex*, et le secrétaire, M. *Klopfenstein*, maintiennent un excellent contact avec le comité de l'Association suisse et plusieurs de nos camarades.

Association portugaise

Notre dévoué camarade, M. *Eduardo Madail*, préside aux destinées de l'Association portugaise. Nous nous devons de lui dire ici toute notre reconnaissance pour l'intérêt qu'il ne cesse de témoigner à la Suisse et à l'Ecole polytechnique de Lausanne.

On regrette à Lisbonne que les jeunes diplômés de notre Ecole ne manifestent pas davantage l'intérêt qu'ils devraient avoir à contribuer à la vitalité de la section portugaise.

Jusqu'à présent, aucun des jeunes ingénieurs de Lausanne au Portugal ne s'est présenté aux examens exigés de tous les ingénieurs sortant d'écoles étrangères. L'abondance de la demande et la forte activité au Portugal expliquent peut-être que les ingénieurs trouvent facilement des situations même s'ils ne peuvent justifier de la possession d'un titre portugais.

Nos camarades portugais se réunissent toujours mensuellement pour des causeries ou d'autres manifestations.

Huit d'entre eux n'ont pas hésité à venir à Lausanne à l'occasion du Centenaire de l'E.P.U.L.

Association italienne

Nos camarades en Italie résident essentiellement dans la région de Milan. Ils sont toujours très attachés à leurs camarades des autres associations et ne manquent pas, au cours de leurs déplacements en Suisse, de renouer des liens d'amitié.

L'activité de la section se déroule normalement. Des réunions ont lieu surtout dans un cadre privé.

Nous regrettons de n'avoir pu cette année manifester plus d'intérêt à nos camarades italiens. Nous espérons que la course en Italie, qui a dû être reportée en octobre, nous en donnera l'occasion.

L'Association est présidée par M. *Giorgio Corinaldi*. M^{lle} *Mortara* du Comité central, M. *Corinaldi*, M. *Claudio Foa*, secrétaire de l'Association, se donnent beaucoup de peine pour maintenir, suivant la tradition, l'amitié et la bonne camaraderie entre anciens de la même Ecole.

Association suisse

Avant de passer à l'activité annuelle du groupe de Lausanne, il convient de dire quelques mots de la section de Suisse orientale et du groupe de Winterthour.

Section de Suisse orientale

Sous la présidence de M. *Casimir de Rham*, la section de Suisse orientale manifeste une belle activité.

L'effectif se maintient au-dessus de 100 membres dispersés dans le triangle Bâle-Rorschach-Zoug, avec trois pôles d'attraction à Baden, Zurich et Winterthour.

Nos camarades en Suisse alémanique ont souvent des sentiments partagés : les uns se sont adaptés, ou se sont résignés, à des conditions d'existence un peu différentes de la Suisse romande, d'autres n'attendent que l'occasion de trouver une situation en Suisse romande.

La haute conjoncture actuelle permet à nos jeunes camarades de Lausanne de trouver facilement des situations ou de faire des stages intéressants en Suisse alémanique.

Plusieurs conférences et excursions maintiennent le contact entre nos camarades.

Votre comité a eu la possibilité d'organiser à Zurich une conférence fort intéressante de M. Paul Bovay, un Lausannois, professeur à l'Ecole polytechnique de Zurich, sur le monde des abeilles et leur langage mystérieux dont on a depuis peu la clé.

Groupe de Winterthour

Il est présidé par M. *C. Erzinger*.

Des réunions mensuelles, régulièrement fréquentées, maintiennent un lien amical et sympathique au sein du groupement.

Le groupe fait preuve d'une grande vitalité et il faudra peut-être envisager de lui donner un jour une existence plus autonome.

La distance Winterthour-Baden ne permet pas toujours des contacts et des échanges fréquents entre nos camarades et la section de Suisse orientale dont ils dépendent. Ce problème devra être examiné par les groupements intéressés afin de trouver une solution qui permette à nos camarades de Winterthour de mieux faire valoir la vitalité du groupe sans pourtant affaiblir la section de Suisse orientale. Cette question avait d'ailleurs déjà été soulevée dans notre précédent rapport.

Section lausannoise

Conférences et manifestations

En étroite collaboration avec la S.V.I.A. et le Groupe vaudois des anciens élèves de l'Ecole polytechnique de Zurich, de nombreuses conférences ont été organisées. De son côté, l'E.P.U.L. s'est occupée de plusieurs manifestations.

Ces conférences ont été les suivantes :

- « Comment la grande industrie sélectionne-t-elle ses futurs cadres ? » par M. *C.-F. Ducommun*, docteur en sc. pol. de la Société Nestlé.
- « L'Atlantide », par M. le professeur *Bersier*, directeur du Musée de géologie.
- « Voie ferrée, problèmes actuels, tendances modernes », par M. *David Genton*, ingénieur, chef de section à la Direction générale des C.F.F.
- « La turbine à gaz, vue de la plate-forme d'essais », par M. *René Boninsegni*, ingénieur en chef aux Ateliers de construction Oerlikon.
- « Les théories atomistiques dans l'antiquité et l'intérêt que leur étude présente pour nous » et « La formation de l'idée de loi scientifique dans l'antiquité », par M^{me} *A. Virieux-Reymond*.
- « La barque du Léman », par notre camarade *A. Balmas*, professeur au Technicum du Locle.

« La téléphonie multiple par câbles et par ondes hertziennes », par M. *Roger Dessoulavy*, professeur d'électrotechnique à l'E.P.U.L.

« Les progrès dans la construction des alternateurs et leur effet sur le coût des installations hydroélectriques », par M. *André Dutoit*, ingénieur à la S. A. Brown Boveri & C^{ie}, à Baden.

Une course intéressante a permis, en novembre dernier, à de nombreux camarades de visiter les Ateliers de constructions mécaniques de Vevey. Ils ont pu notamment assister à une démonstration du fonctionnement d'un nouveau wagon-grue.

Relations avec d'autres sociétés

Notre association entretient toujours les meilleures relations avec la Société vaudoise des ingénieurs et des architectes, ainsi qu'avec le Groupe vaudois des anciens élèves de l'Ecole polytechnique de Zurich.

Votre comité a été invité à se faire représenter aux assemblées générales de ces deux sociétés.

Propagande

Un gros effort a été fait pour conserver le maximum de contacts avec nos membres à l'étranger.

Votre comité s'est fait représenter, en particulier, à Paris lors de l'assemblée générale de l'Association française.

Emploi des fonds de l'Association

Le comité a versé les montants prévus pour l'attribution d'un certain nombre de prix aux meilleurs élèves de l'E.P.U.L.

Le prix de l'A³E²P.L. pour les ingénieurs (200 fr.) a été décerné à M. *Ernest Jordan*, ingénieur électricien.

Le prix pour les architectes, de 100 fr., a été attribué à M. *Roland Vogel*, candidat architecte.

Le prix pour les géomètres (50 fr.) n'a pas été décerné cette année.

Le prix Grenier (150 fr.) a été remis à M. *Jean-Claude Gervaz*, ingénieur civil.

Centenaire de l'E.P.U.L.

Les fêtes du Centenaire, auxquelles tous nos camarades ont largement participé, ont été une magnifique manifestation de l'activité de notre Ecole.

Nous remercions encore tous ceux qui, à des titres divers, ont travaillé à la parfaite réussite de ce jubilé. Notre directeur, M. *Stucky*, le corps des professeurs, et nombre de nos camarades, qui faisaient partie de plusieurs commissions, doivent être félicités pour leur travail.

Nous avons eu, en particulier, le plaisir de voir reconnus les mérites de notre directeur. Lors des manifestations du Centenaire, M. *Stucky* a en effet été nommé « chevalier de la Légion d'honneur ».

En 1953, M. *Stucky* a également été nommé membre honoraire de la Société suisse des ingénieurs et des architectes.

En outre, tout dernièrement, notre directeur a été nommé « commandeur de l'Ordre pour le mérite de la République italienne », lors de la cérémonie organisée les 24-25 avril en souvenir du séjour des universitaires italiens à Lausanne, Pully et Vevey (1944-1945).

Nous adressons ici à M. *Stucky* nos plus vives félicitations.

Membres honoraires

Le comité a l'agréable devoir de vous proposer d'accorder le titre de membre honoraire à nos camarades de la promotion de 1913. Il s'agit des cinq membres suivants de l'Association suisse :

MM. *Charles Frossard*, ingénieur aux Ateliers Giannola Frères S. A., domicilié à Lausanne ;
Emile Gardiol, ingénieur de la voie, Chemin de fer Montreux-Oberland bernois, Montreux ;
Henri Guignard, au Service fédéral des Eaux, à Berne ;
Maurice Guye, ingénieur de la Ville de Sierre ;
Samuel Payot, aux Tramways lausannois, Lausanne.

Possibilités de travail, placement et chômage

Il n'y a rien de particulier à signaler à ce sujet.

Mentionnons toutefois qu'il a été demandé à votre comité que l'Association participe à une importante augmentation du fonds de roulement du Service technique suisse de placement, pour le porter de quelque 18 000 fr. à 25 000 fr.

Des tractations sont en cours à ce sujet.

Actuellement, l'A³E²P.L. verse au S.T.S. une cotisation régulière de 100 fr., plus une contribution supplémentaire qui, ces dernières années, a atteint 50 fr. par an.

A toutes fins utiles, l'adresse du bureau du Service technique suisse de placement est la suivante : Lutherstrasse 14, Zurich.

Arrivés au terme de leur mission, les membres du comité mettent leur mandat à la disposition de l'assemblée.

Votre président est persuadé que l'efficacité de l'A³E²P.L. et de son comité exige un constant renouvellement permettant à des camarades plus jeunes de faire valoir et leur talent et des idées nouvelles. C'est dans ce sentiment que votre président décline d'ores et déjà une réélection.

Les autres membres du comité sont rééligibles. Ils acceptent le renouvellement de leur mandat.

Pour repourvoir la présidence, le comité vous propose de désigner M. *René Lambert*, membre du comité, ingénieur civil, directeur de la Compagnie d'Entreprises et de Travaux publics, à Lausanne.

Pour compléter le comité, celui-ci vous propose : M. *Marcel Dufour*, ingénieur mécanicien chez Maillefer S. A., à Renens, de la promotion de 1941.

Vous permettez au président sortant de charge d'adresser à tous ses collègues ses remerciements les plus sincères pour leur précieuse collaboration.

Lausanne, le 12 juin 1954.

Le comité.

L'assemblée générale du 12 juin 1954 a approuvé les rapports du comité et des vérificateurs des comptes.

Elle a ratifié les nominations proposées, soit :

M. *René Lambert*, au titre de président ;

M. *Marcel Dufour*, comme membre du comité.

L'assemblée a renouvelé le mandat de M. *Georges Landis*, de la promotion 1920, au titre de vérificateur des comptes. Elle a désigné, en remplacement de M. *Marguerat*, M. *Pierre Meystre*, de la promotion 1939.

ASSOCIATION SUISSE DES ÉLECTRICIENS (A.S.E.) ET UNION DES CENTRALES SUISSES D'ÉLECTRICITÉ (U.C.S.)

Ces deux importantes associations ont tenu leurs assemblées générales annuelles ordinaires le samedi 10 juillet, à Glaris.

Le matin, l'U.C.S. siégeait à l'Hôtel de Ville sous la présidence de M. Ch. Aeschimann. Après avoir salué les autorités et les représentants de nombreuses associations et commissions économiques, M. Aeschimann aborda le problème de l'énergie électrique en Suisse. Il constata que nous nous trouvons dans une période d'accroissement constant de la consommation domestique et artisanale et qu'il semble qu'on soit encore loin de la saturation. Il n'y a donc aucune raison de ralentir la construction d'usines hydrauliques. Mais si le rythme actuel est maintenu, toutes les ressources hydrauliques rentables seront exploitées dans une trentaine d'années : les fournisseurs d'énergie électrique seront alors forcés de se tourner vers d'autres sources. Les membres de l'U.C.S. doivent donc s'intéresser déjà maintenant à l'énergie atomique. M. Aeschimann demanda à l'assemblée d'accorder la confiance au comité, de lui permettre de s'intéresser à l'énergie atomique et de défendre les intérêts des Centrales électriques au sein de la commission pour l'énergie atomique. Il rompit une lance en faveur d'une collaboration active et financière des membres à la construction d'une centrale atomique suisse. L'augmentation du travail, le nombre toujours croissant de commissions spéciales, exigent une augmentation du personnel et des locaux. Le président recommanda donc aux membres d'appuyer le projet de construction de l'A.S.E. L'U.C.S. devra à brève échéance envisager une augmentation de ses moyens financiers ; on renonce pour le moment à une augmentation générale des cotisations, mais on fera appel à des contributions volontaires.

Le président passa ensuite à l'ordre du jour. Le procès-verbal de l'assemblée de 1953, les rapports des différentes commissions, les comptes et le budget furent adoptés sans opposition. MM. H. Müller et W. Sandmeier, arrivés à l'expiration de leur mandat, sont réélus par acclamation. M. L. Mercanton se retire, démissionnaire, d'après les statuts, après neuf ans d'activité. Il en est de même de M. R. Gasser, nommé ingénieur en chef de l'Inspectorat des installations à courant fort. Le comité proposa, pour les remplacer, M. H. Sigg, directeur des Forces motrices du Nord-Est Suisse S. A., Zurich, et M. P. Meystre, ingénieur en chef du Service de l'électricité de la Ville de Lausanne, qui sont immédiatement élus par acclamation.

Au banquet, servi au Schützen- und Gesellschaftshaus, M. le professeur Tank, président de l'A.S.E., salua en paroles aussi spirituelles qu'aimables les quelque quatre cents invités et délégués. M. Elmer, directeur des Travaux publics du canton de Glaris, et M. Stauffacher, conseiller communal, saluèrent les participants au nom des autorités cantonales et communales. M. le professeur Dr C. Th. Kromer, représentant les usines de l'Allemagne du Sud, remercia et dit qu'il espère qu'à l'avenir tous les échanges entre les deux pays se feront aussi silencieusement et harmonieusement que celui de l'énergie électrique.

Après le dîner, M. le professeur Tank ouvrit la 70^e assemblée générale de l'A.S.E. Il salua les invités non encore nommés au banquet et spécialement la presse, dont il dit : « Elle tient une épée en main, nous la prions de s'en servir pour nous protéger. »

Pour que l'assemblée pût délibérer valablement, il fallait que le dixième des voix des membres fussent présentes ; comme il y a actuellement 2637 membres individuels et 1173 membres collectifs avec 3244 voix, il fallait la présence de 589 voix. Un pointage minutieux des listes de présence montra qu'il y avait 620 voix : le quorum était donc atteint. M. le professeur Tank parla ensuite des tâches actuelles et futures du Secrétariat et des Institutions de contrôle et insista sur l'urgence de l'agrandissement de leurs locaux situés à la Seefeldstrasse, à Zurich.

On passa à l'ordre du jour ; procès-verbal de l'assemblée de 1953, comptes, budget et rapports des différentes commissions furent adoptés à l'unanimité. MM. H. Hochreutiner et E. Kronauer, arrivés à l'échéance de leur mandat, furent réélus à l'unanimité. MM. Ch. Keusch et H. Tschudi sont nommés vérificateurs des comptes et MM. E. Moser et F. Dulex suppléants. L'assemblée vota ensuite les pleins pouvoirs au comité pour éditer des recommandations pour la nomenclature de la technique de la régulation, pour la coordination de la résistance des lignes aériennes, pour les câbles à haute tension à isolation thermoplastique, ainsi que pour un additif concernant le contrôle de l'impédance à fréquence musicale des lampes à décharge lumineuse.

Le professeur Tank ouvrit ensuite la discussion au sujet de l'agrandissement des locaux, sujet ayant déjà fait l'objet d'une journée de discussion (2 juin 1954). Seul M. H. Weber, ingénieur aux Institutions de contrôle de l'A.S.E., demanda la parole au sujet d'un petit détail d'aménagement intérieur. A une très forte majorité, l'assemblée vota la dépense pour l'agrandissement et l'aménagement des locaux, d'un montant de 1 420 000 fr.

On passa ensuite à la proclamation des résultats du concours de la Fondation Denzler. Aucun concurrent ne s'était attaqué au neuvième sujet. Six travaux et un travail hors concours ont été présentés pour le dixième sujet. L'ouverture, en présence de l'assemblée, des enveloppes cachetées, révélait les noms des auteurs des travaux primés. Les lauréats sont : MM. Maurice Auberson, Fribourg (prix de 1500 fr.) ; Eduard Hüsey, Zurich (1000 fr.), Karl Buchmann, Schaffhouse, 500 fr., et Walter Frei, Amriswil (500 fr.). Un seul concurrent s'est attaqué au onzième sujet ; c'est M. P. Baltensberger, Baden : son travail est récompensé par un prix de 1500 fr. MM. les professeurs Juillard, Goldschmidt (E.P.U.L.) et Berger (E.P.F.) fonctionnaient comme experts.

L'assemblée nomma membre d'honneur M. H. Frymann, ancien président de l'U.C.S. Celui-ci remercia en quelques paroles bien senties et reporta une bonne partie de son mérite sur ses collaborateurs et en particulier sur MM. Fehr et Pronier, malheureusement décédés entre temps.

Au nom des usines de la Suisse centrale, M. Binkert, de Lucerne, invite l'A.S.E. et l'U.C.S. à tenir leurs assises à Lucerne en 1955. Le calendrier de la ville « lumière » étant très chargé, il propose de fixer d'ores et déjà la date aux 25 et 26 septembre 1955.

L'assemblée fut suivie de deux causeries fort intéressantes, l'une de M. Grieder-Tschudi, de Glaris, sur le développement économique du canton de Glaris, l'autre de M. le professeur Preiswerk (E.P.F.) sur le Laboratoire européen de recherches atomiques, à Genève (ces conférences seront publiées dans le Bulletin de l'A.S.E.).

Signalons encore que les participants étaient invités à visiter la veille, au gré de leur choix, les usines Therma S. A. à Schwanden, Eternit S. A. à Niederurnen, l'usine et les barrages de la Löntsch ou encore l'usine du Fätschbach avec son bassin d'accumulation d'Urnerboden. Chaque visite était minutieusement organisée et suivie d'une collation copieuse offerte aux participants.

Vendredi soir, tous les participants se retrouvaient au Schützen- und Gesellschaftshaus, où le Service de l'électricité de la ville de Glaris avait organisé une charmante soirée récréative, tout empreinte de spontanéité et d'humour. Tard dans la soirée, les autocars emmenèrent les délégués dans leurs hôtels : la capitale ne pouvant contenir cette invasion pacifique, toute la vallée fut occupée et quelques intrépides durent même monter à Braunwald.

En conclusion : journées très réussies, à tout point de vue.

H.

SOCIÉTÉ VAUDOISE DES INGÉNIEURS ET DES ARCHITECTES

(SECTION S. I. A.)

Constitution du Comité

Cette société a constitué, pour l'exercice en cours, son comité comme suit :

Président : *Maurice Burdet*, ingénieur. Bureau : Ateliers de Constructions Mécaniques de Vevey S. A., Vevey (tél. 5 30 12). Domicile : La Frique, Corseaux/Vevey (tél. 5 15 51).

Vice-président : *Jean-Emmanuel Dubochet*, ingénieur. Bureau : EOS, av. de la Gare 45, Lausanne (tél. 22 57 21). Domicile : av. Dapples 15, Lausanne (tél. 26 51 70).

Secrétaire : *André Gardel*, ingénieur, 13, av. Warnery, Lausanne (tél. 26 14 12).

Caissier : *Jean-Claude Piquet*, ingénieur. Bureau : Zwahlen & Mayr S. A., en Malley (tél. 24 81 52). Domicile : chemin de Montelly 27, Lausanne (tél. 24 21 55).

Archiviste : *René Gonin*, architecte. Bureau : Ile Saint-Pierre, Lausanne (tél. 22 31 63). Domicile : chemin de Bellevue 30, Lausanne (tél. 22 31 65).

Membres : *Frédéric Brugger*, architecte. Bureau : rue Haldimand 17 (tél. 22 33 76). Domicile : chemin de Bonne-Espérance 18, Lausanne (tél. 28 03 52). — *Claude Jaccottet*, architecte, chemin de Lucinge 14, Lausanne (tél. 23 07 38).

LES CONGRÈS

Journées tripartites du bois

Lucerne et Bienne, 20-25 septembre 1954

Les deuxièmes journées tripartites du bois, organisées par *Lignum, Union suisse en faveur du bois* et les Sociétés allemande et autrichienne de recherches sur le bois, auront lieu à Lucerne et à Bienne du 20 au 25 septembre 1954.

A Lucerne seront traités les *problèmes forestiers* et se déroulera la journée officielle.

A Bienne, siège de l'Ecole suisse du bois, seront examinées les questions relatives à l'*utilisation rationnelle du bois dans la construction*.

Toutes indications sont à demander à l'*Office romand de Lignum*, 42, Port-Roulant, Neuchâtel.

Irrigation et drainage

Le Comité national suisse pour l'irrigation et le drainage communique que le Ministère de l'agriculture de Grèce organise du 23 août au 10 septembre 1954, à Athènes, une session d'étude.

Pour tous détails, prière de s'adresser au président du comité suisse, M. E. Gruner, ingénieur, Nauenstrasse 7, Bâle.

Deuxième exposition textile internationale

Bruxelles, 25 juin - 10 juillet 1955

Cette exposition est organisée en vue de favoriser les échanges internationaux de produits et de machines textiles. Elle fait suite à la première exposition, organisée à Lille, en 1951, par la France.

Secrétariat général : 15, rue des Drapiers, Bruxelles.

L'Automaticité des mesures

Colloque de Stresa, 24 et 25 septembre 1954

A l'issue du *Congrès international des fabrications mécaniques*, qui se tiendra à Milan, cet automne, sera organisé à Stresa un colloque consacré à l'examen des problèmes posés par « L'automaticité des mesures, objectifs à atteindre pour la rationalisation des contrôles ».

Tous renseignements peuvent être obtenus auprès de la *Société suisse des constructeurs de machines*, General-Wille-Strasse 4, Zurich.

BIBLIOGRAPHIE

Théorie des fonctions aléatoires, par *A. Blanc-Lapierre* et *R. Fortet*. Masson & Cie. Paris 1953.

Qu'il s'agisse des fluctuations de la charge et de la fréquence d'un réseau électrique, du contrôle statistique de la qualité d'une certaine production, de la dispersion du jet d'une turbine Pelton, du bruit de fond d'une transmission radiophonique ou bien de l'évolution d'un être vivant ou d'une situation économique, l'étude de fonctions aléatoires prend une place de plus en plus prépondérante dans de multiples domaines des sciences et de la technique.

Il manquait jusqu'à présent une théorie complète de cette branche des mathématiques qui fasse la synthèse des aspects théoriques et pratiques de la question, et l'ouvrage de A. Blanc-Lapierre et R. Fortet vient combler cette lacune.

Les auteurs exposent tout d'abord, à l'aide d'exemples, comment la notion d'aléatoire s'est imposée aux physiciens et aux ingénieurs et rappellent certains éléments du calcul des probabilités. Ils développent ensuite les principes de base qui constituent les fondements de la théorie des fonctions aléatoires, et traitent en particulier des fonctions aléatoires déduites des distributions de Poisson, l'analyse harmonique des fonctions aléatoires, les fonctions aléatoires Laplaciennes et les chaînes de Markoff.

Une dernière partie se rapporte à deux domaines principaux d'application des fonctions aléatoires, celui du bruit de fond des télécommunications et celui de la théorie statistique de la turbulence.

Ce livre s'adresse aussi bien aux mathématiciens, en les initiant aux possibilités d'application d'une branche des mathématiques présentée parfois sous un aspect un peu abstrait, qu'aux physiciens et ingénieurs en leur donnant un fondement doctrinal complet et cohérent sur lequel ils puissent étayer leurs études concernant les variables aléatoires qu'ils ont à traiter dans nombre de leurs travaux.

M. C.